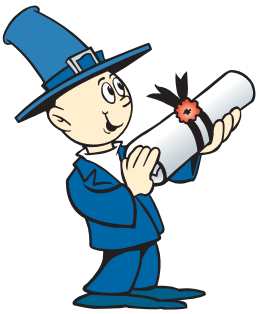

Test de Lecture

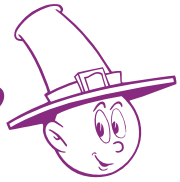

Bravo à la Promotion 2009 des Lecteurs Émérites de Prescrire

● Des soignants professionnels de plus en plus nombreux et d'horizons divers fournissent un effort régulier de formation solide.

Comme chaque année en décembre, le moment est venu de publier les résultats du Test de Lecture mensuel *Prescrire*, et la nouvelle Promotion des Lecteurs Émérites de *Prescrire*. La session 2007-2008 est la 20e du Test. Le nombre de participants et de Lecteurs Émérites est encore en hausse.

Une force croissante et fidèle. Au total, **3 571** abonnés à *Prescrire* se sont inscrits au Test de Lecture mensuel pour la session 2007-2008.

Parmi ces inscrits, 2 868 ont retourné dans les délais impartis chacun des 11 questionnaires, et ont obtenu un total supérieur ou égal à 176 points sur 220. Ces abonnés se voient décerner le titre de "Lecteur Émérite de la revue Prescrire - Promotion 2009".

Le nombre particulièrement élevé de Lecteurs Émérites a conduit *Prescrire* à publier une nouvelle fois la liste sous la forme d'un supplément spécifique joint à ce numéro 302 de décembre.

Comme d'habitude, cette liste est aussi publiée en ligne, dans les parties en accès libre du site **www.prescrire.org**. L'équipe *Prescrire* félicite chaleureusement tous les participants à cette session du Test de Lecture, toujours plus nombreux, pour leur engagement personnel de formation permanente.

Préparation à l'exercice professionnel. Bravo aux étudiants en médecine, de plus en plus nombreux, et aux étudiants en pharmacie qui enrichissent leur formation universitaire d'un travail personnel régulier et exigeant, proche des réalités de leur future vie professionnelle. Ils sont respectivement 242 et 22 à devenir cette année Lecteurs Émérites de Prescrire (**a**).

Des professionnels en action qui progressent grâce au Test. Le Test de Lecture mensuel *Prescrire* bénéficie d'une élaboration rigoureuse, méthodique, s'appuyant sur le socle de données collectées, analysées et synthétisées par l'équipe *Prescrire*. Il constitue un appui majeur de la démarche de soignants soucieux de l'amélioration régulière de leurs pratiques professionnelles (2,3,4).

Les résultats de l'enquête d'évaluation du Test de Lecture mensuel menée en juin 2008 par questionnaire postal auprès des participants à cette session (lire en encadré page 955) le confirme : 95 % des professionnels ayant répondu déclarent que leur participation à cette formation a une incidence sur leur pratique professionnelle. 50 % déclarent qu'une fois sur deux la lecture d'un numéro de *Prescrire* était à l'origine d'un changement de pratique. Pour certains participants ayant un exercice très spécifique ou en inactivité professionnelle temporaire, le Test de Lecture est une façon pertinente d'entretenir leur culture médicale et pharmaceutique et de "rester dans le coup" (1).

Indépendance financière et intellectuelle. Comme toutes les Productions *Prescrire*, le Test de Lecture est financé uniquement par les abonnés, sans aucune publicité ni subvention d'aucune sorte. Cette indépendance financière et intellectuelle est une des raisons du choix de l'inscription à cette formation.

Certains étudiants l'ont d'ores et déjà bien compris et conçoivent ce Test comme un moyen de contrebalancer les informations diffusées dans certains ouvrages ou enseignements (1).

40 heures au moins de travail personnel certifiées. Comme de coutume vers la mi-novembre, les "Lecteurs Émérites de Prescrire - Promotion 2009" ont reçu une attestation de 40 heures de formation professionnelle permanente (+ un diplôme et un macaron millésimé). Cette attestation de 40 heures correspond à une évaluation de la charge de travail que représente la participation au Test de Lecture mensuel. Cette évaluation a été réalisée à plusieurs reprises par l'équipe *Prescrire* auprès de centaines de professionnels (5).

Dans l'enquête d'évaluation de juin 2008, près de 60 % des répondants confirment ce temps prévu par l'équipe pédagogique pour la réalisation de cette formation, mais près de 25 % y consacrent environ 60 heures.

Du fait de son adaptabilité à tous les emplois du temps, la participation au Test de Lecture mensuel est un temps de formation continue facilement conciliable avec la pratique professionnelle et la vie personnelle (1).

Enrichir sa pratique en continu. Les abonnés inscrits au Test de Lecture mensuel ont aussi la possibilité de poursuivre leur démarche de formation continue par le programme *Prescrire* d'Amélioration des pratiques professionnelles *Enrichir sa pratique en continu*.

Il s'agit d'un programme pluridisciplinaire, destiné à la fois aux médecins et aux pharmaciens. Il est conçu pour aider les soignants à appliquer des objectifs concrets d'amélioration des soins, à partir de l'analyse de leur pratique, de repères solides pour la qualité, et d'une évaluation à plus long terme de cette mise en application (**b**)(6).

En pratique : nos encouragements les plus vifs. L'équipe *Prescrire* adresse ses encouragements les plus vifs à tous ceux qui participent à la 21e session du Test de Lecture, 2008-2009. Les inscriptions ont commencé en septembre, mais il est encore temps de s'inscrire, avant le 15 décembre 2008 : écrivez en indiquant votre numéro d'abonné(e) à : Formations Prescrire 83 bd Voltaire, 75558 Paris cedex 11, France ; fax : (33) (0)1 49 23 72 50 ; courriel : formations@prescrire.org.

©Prescrire

a- En France, cet effort est reconnu par un nombre grandissant de facultés de médecine qui ont intégré la réussite au Test de Lecture mensuel Prescrire, parmi les actions de formations donnant droit à des unités de valeur.
b- En France, l'Association Mieux Prescrire est un organisme agréé par la Haute autorité de santé (HAS) pour l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP).

Extraits de la veille documentaire Prescrire.
1- "Résultats de l'enquête d'évaluation Test de Lecture mensuel Prescrire juin 2008" : 16 pages. Disponible sur le site www.prescrire.org.
2- Ung JL "Les tests de lecture dans la formation continue des médecins" Thèse médecine, Paris VII, 2004 : 166 pages (+ extrait dans *Rev Pres-* ▶▶

Téléchargé sur prescrire.org le 07/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement

Une vaste enquête en 2008 auprès des participants au Test de Lecture mensuel Prescrire

● **Près de 1 700 participants au Test de Lecture mensuel Prescrire ont confirmé l'impact bénéfique de leur participation au Test sur la qualité des soins qu'ils assurent au quotidien.**

Prescrire a mené au printemps 2008 une enquête auprès de l'ensemble des abonnés inscrits à la session 2007/2008 du Test de Lecture mensuel *Prescrire* (1). L'objectif était d'évaluer la satisfaction des participants à l'égard de la formation "Test de Lecture mensuel".

Les participants devaient répondre à une série de questions "fermées" (cases à cocher), et avaient aussi la possibilité de s'exprimer à travers des questions "ouvertes".

1 766 participants ont répondu au questionnaire adressé par voie postale, soit 49,5 % des personnes interrogées. Comparativement à la population professionnelle étudiée, nous avons noté parmi les répondants une légère surreprésentation des médecins généralistes, et une moindre représentation des étudiants en médecine et des pharmaciens d'officine.

Voici les principaux points-clés des réponses recueillies et analysées.

Engagement sur la durée. Les participants qui ont répondu à l'enquête sont en général fidèles au Test de Lecture : près de 80 % sont inscrits depuis au moins 2 ans, et plus de la moitié depuis plus de 5 ans.

Près de trois quarts des répondants exercent leur métier depuis plus de 10 ans.

Par ailleurs, une progression constante du nombre d'étudiants en médecine inscrits au Test de Lecture est constatée depuis 2004, date depuis laquelle le Test de Lecture est activement promu au sein des facultés.

Amélioration des connaissances et stimulation intellectuelle. 55 % des participants au Test qui ont répondu à l'enquête lisent plus régulièrement *Prescrire*. 88 % disent aussi améliorer la mémorisation des connaissances apportées par *Prescrire*.

Une des principales motivations à la participation au Test de Lecture mensuel correspond à une volonté personnelle de s'autoévaluer, d'actualiser ses connaissances et aussi de mieux mémoriser les informations contenues dans la *revue*. L'indépendance, la fiabilité et la qualité des informations de *Prescrire* sont des éléments intervenant dans le choix de cette formation.

Pour une majorité de répondants, la formation a un rôle de stimulation intellectuelle suscitée par le travail de lecture scientifique et de mémorisation effective des informations. Le développement et l'entretien d'un esprit critique sont aussi soulignés.

À cette motivation, s'ajoutent aussi des défis personnels : finir et réussir la formation, répondre aux questions avant et après lecture des textes, etc.

Améliorations des pratiques. La pertinence des questions à l'égard de la qualité des soins aux patients est approuvée par une large majorité : 77 % des répondants jugent les questions "pertinentes" et 20 % "très pertinentes".

De plus, 95 % des professionnels ayant répondu déclarent que leur participation à cette formation a une incidence sur leur pratique professionnelle. Près de 50 % déclarent qu'une fois sur deux la lecture d'un numéro de *Prescrire* était à l'origine d'un changement de pratique, et 30 %, 2 à 3 fois dans l'année.

Une des principales satisfactions évoquées par les participants est l'évolution de leur pratique se traduisant par une amélioration de leur prescription ou de leur dispensation. Voici par exemple quelques réponses libres : « *allègement des ordonnances* », « *réponses simples apportées à des pathologies récidivantes* », « *prise en charge de nombreuses pathologies sans recours à des médicaments* », « *avoir plus de 2 ans d'avance ; par exemple, je n'avais aucun patient sous Cholstat° (cérivastatine) quand il a été retiré du marché* ».

Certains disent être confortés dans leur pratique, être plus sûrs d'eux grâce à l'appui scientifique apporté par *Prescrire*.

Les étudiants aussi. Les étudiants en médecine participant au Test qui ont répondu à l'enquête d'évaluation expriment leur satisfaction à l'égard du contenu de cette formation. Ils soulignent la pertinence des questions à l'égard de la qualité des soins, l'importance du Test dans l'aide à la régularité de la lecture de *Prescrire* et à l'intégration de nouvelles pratiques.

Un temps de travail important. Près de 60 % des répondants consacrent 40 heures environ au Test de Lecture chaque année, soit le temps prévu par l'équipe pédagogique pour la réalisation de la formation. Mais près de 25 % y consacrent environ 60 heures, certains exprimant leur plaisir à prendre du temps pour lire et relire les textes *Prescrire* lors de la recherche des réponses à un questionnaire.

Pistes d'amélioration du Test. Certains participants au Test regrettent le nombre de questions considérées comme trop pointues (en cancérologie particulièrement). D'autres demandent davantage de questions de déduction. Quant au questionnaire n° 11 portant sur l'ensemble des numéros relatifs à la session, il ne rencontre pas l'unanimité… D'autres attendent les réponses en ligne sur le site.

L'équipe de rédacteurs du Test de Lecture mensuel a pris en compte ces remarques afin d'améliorer encore la qualité des questions et l'évolution du Test. Elle y travaille pour la session 2009-2010 !

©Prescrire

1- "Résultats de l'enquête d'évaluation Test de Lecture mensuel Prescrire juin 2008" : 16 pages. Disponible sur le site www.prescrire.org.

Effet prouvé sur la mémorisation

Dès 1996, une équipe de chercheurs a comparé les réponses, à 9 questions, de trois groupes de médecins généralistes : des abonnés à *Prescrire* participant au Test, des abonnés ne participant pas au Test, et des non-abonnés. Ces 9 questions ont été posées en janvier, puis en juin, et portaient sur le contenu de *Prescrire* de février. Chez les participants abonnés, on a observé une amélioration statistiquement significative des réponses aux questions par rapport aux non-participants au Test (1).

©Prescrire

1- Brodain D et coll. "Quasi-experimental study on the effectiveness of the readers'test in the medical journal La revue Prescrire" *The Journal of Continuing Education in the Health Profession* 1998 ; **18** : 47-57. Disponible, y compris en français, sur le site www.prescrire.org

Téléchargé sur prescrire.org le 07/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement

Test de Lecture

Session 2008-2009

Il est encore temps de s'inscrire au Test de Lecture mensuel Prescrire, **avant le 15 décembre 2008** : écrivez en indiquant votre numéro d'abonné(e) à : Formations Prescrire 83 bd Voltaire, 75558 Paris cedex 11, France ; Fax : (33) (0)1 49 23 72 50 ; Courriel : formations@prescrire.org.

▶ [suite de la page 954]

crire 2004 ; **24** (256) : 865). Disponible sur le site Prescrire www.prescrire.org.
3- Prescrire Rédaction "L'utilité du test de Lecture Prescrire soumise à la comparaison en aveugle" *Rev Prescrire* 1996 ; **16** (165) : 647-648.
4- Brodain D et coll. "Quasi-experimental study on the effectiveness of the readers'test in the medical journal La revue Prescrire" *The Journal of Continuing Education in the Health Profession* 1998 ; **18** : 47-57. Article en anglais et traduction française disponibles sur simple demande à *Prescrire* et sur le site www.jcehp.com. Ils sont également disponibles sur le site Prescrire www.prescrire.org.
5- Prescrire Rédaction "Lecteurs Émérites : des données pour exiger la reconnaissance de votre travail" *Rev Prescrire* 2002 ; **22** (234) : 872.
6- Prescrire Rédaction "Éviter toute prise d'AINS durant la grossesse : un objectif d'amélioration des pratiques professionnelles" *Rev Prescrire* 2008 ; **28** (301) : 858-860.

20 ans du Test de Lecture Prescrire

Session	Nombre de participants	Nombre de Lecteurs Émérites
1988-1989	704	354
1989-1990	422	307
1990-1991	656	429
1991-1992	565	435
1992-1993	753	561
1993-1994	789	612
1994-1995	779	619
1995-1996	861	689
1996-1997	1 463	1 176
1997-1998	1 723	1 444
1998-1999	1 851	1 426
1999-2000	1 546	1 285
2000-2001	1 567	1 341
2001-2002	1 522	1 369
2002-2003	1 749	1 480
2003-2004	1 934	1 669
2004-2005	2 118	1 850
2005-2006	2 479	2 118
2006-2007	3 336	2 594
2007-2008	**3 571**	**2 868**

Session 2007-2008 du Test de Lecture Prescrire

Profession	Participants nombre (%)	Lecteurs Émérites nombre (%)
Médecins généralistes	2 132 (59,7 %)	1 779 (62,1 %)
Médecins spécialistes	143 (4,0 %)	115 (4,0 %)
Autres médecins	59 (1,7 %)	49 (1,7 %)
Pharmaciens d'officine	577 (16,2 %)	496 (17,3 %)
Pharmaciens hospitaliers et autres	173 (4,9 %)	144 (5 %)
Préparateurs en pharmacie	12 (0,3 %)	10 (0,3 %)
Étudiants en médecine	419 (11,7 %)	242 (8,4 %)
Étudiants en pharmacie	37 (1 %)	22 (0,8 %)
Autres	19 (0,5 %)	11 (0,4 %)
Total	3 571 (100 %)	2 868 (100 %)

GRILLES DE CORRECTION DU TEST 2007-2008

Questionnaire n° 1 — N° 284

1-	■ a	❑ b	❑ c	■ d	(1)
2-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(2)
3-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(3)
4-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(4)
5-	❑ a	❑ b	■ c	■ d	(5)
6-	■ a	❑ b	■ c	❑ d	(6)
7-	■ a	❑ b	❑ c	■ d	(7)
8-	■ a	❑ b	❑ c	❑ d	(8)
9-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(9)
10-	❑ a	■ b	■ c	■ d	N° 287 (10)

1- a : p.405 ; b : p.407 ; c : p.405 ; d : p.425 (encadré)
2- a : p.431 ; b : p.430 ; c : p.453 ; d : p.449 (encadré)
3- a : p.429 ; b : p.451 ; c : p.448 ; d : p.429
4- a : p.451 ; b : p.432 ; c : p.414 ; d : p.414
5- a : p.454 ; b : p.454 ; c : p.455 ; d : p.456
6- a : p.437 ; b : p.438 ; c : p.438 ; d : p.439
7- a : p.442 et p.443 (tableau) ; b : p.442 ; c : p.442 ; d : p.443 (tableau)
8- a : p.445-446 ; b : p.446 ; c : p.446 ; d : p.409 et p.446
9- a : p.448 ; b : p.449 ; c : p.449 ; d : p.450
10- a : p.688 ; b : p.688 ; c : p.688 ; d : p.688

Questionnaire n° 2 — N° 285

1-	■ a	■ b	■ c	■ d	(1)
2-	■ a	❑ b	■ c	❑ d	(2)
3-	❑ a	■ b	❑ c	❑ d	(3)
4-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(4)
5-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(5)
6-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(6)
7-	❑ a	■ b	❑ c	❑ d	(7)
8-	❑ a	❑ b	■ c	■ d	(8)
9-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(9)
10-	❑ a	■ b	■ c	❑ d	N° 288 (10)

1- a : p.523 ; b : p.523 ; c : p.524 ; d : p.524 et p.525
2- a : p.509 ; b : p.487-488 ; c : p.509 ; d : p.492 et p.511
3- a : p.526 ; b : p.526 ; c : p.505 ; d : p.496
4- a : p.517 et p.521 (encadré) ; b : p.518 ; c : p.518 ; d : p.520
5- a : p.514 ; b : p.514 ; c : p.514 ; d : p.514
6- a : p.498 ; b : p.501 ; c : p.504 (encadré) ; d : p.529
7- a : p.491 ; b : p.528 ; c : p.528 ; d : p.530
8- a : p.533 ; b : p.532 ; c : p.533 ; d : p.534
9- a : p.487 (encadré) ; b : p.489 ; c : p.486-487 et p.489 ; d : p.489
10- a : p.751 ; b : p.751 ; c : p.751 ; d : p.751

Questionnaire n° 3 — N°s 286 et 287

1-	■ a	❑ b	■ c	❑ d	(1)
2-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(2)
3-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(3)
4-	❑ a	■ b	❑ c	■ d	(4)
5-	■ a	❑ b	❑ c	■ d	(5)
6-	■ a	■ b	■ c	■ d	(6)
7-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(7)
8-	■ a	❑ b	■ c	❑ d	(8)
9-	■ a	■ b	■ c	■ d	(9)
10-	■ a	■ b	■ c	■ d	N° 289 (10)

1- a : p.580 (286) ; b : p.577 (286) ; c : p.566 et p.567 (286) ; d : p.596 (286)
2- a : p.678 (287) ; b : p.679 (287) ; c : p.678 (287) ; d : p.680 et p.681 (encadré) (287)
3- a : p.670 (287) ; b : p.678 (287) ; c : p.691 (287) ; d : p.701 (287)
4- a : p.694 (287) ; b : p.695 (287) ; c : p.656 (287) ; d : p.696 (287)
5- a : p.701 (287) ; b : p.673 (287) ; c : p.696 (287) ; d : p.607 (286)
6- a : p.673 (287) ; b : p.674 (287) ; c : p.675 (287) ; d : p.672 (287)
7- a : p.683 (287) ; b : p.684 (287) ; c : p.684 (287) ; d : p.685 (287)
8- a : p.616 (286) ; b : p.594 et p.618 (286) ; c : p.622 (286) ; d : p.590 (286)
9- a : p.688 (287) ; b : p.688 (287) ; c : p.688 (287) ; d : p.688 (287)
10- a : p.837 (289) ; b : p.838 (289) ; c : p.837 (289) ; d : p.837 (289)

Téléchargé sur prescrire.org le 07/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement

Questionnaire n° 4 — N° 288

1-	❑ a	■ b	■ c	■ d	(1)
2-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(2)
3-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(3)
4-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(4)
5-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(5)
6-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(6)
7-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(7)
8-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(8)
9-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(9)
10-	■ a	■ b	❑ c	❑ d	(10)

N° 290

1- a : p.760 et p.761 (encadré) ; b : p.761 (encadré) ; c : p.761 (encadré) ; d : p.761 (encadré)
2- a : p.771 ; b : p.773 ; c : p.772 ; d : p.771
3- a : p.735 ; b : p.746 ; c : p.745 ; d : p.749
4- a : p.768 ; b : p.725 ; c : p.725 ; d : p.736 et p.768
5- a : p.764 ; b : p.765 et p.767 (encadré) ; c : p.765 et p.767 (encadré) ; d : p.765 et p.767 (encadré)
6- a : p.765 et p.767 (encadré) ; b : p.765 et p.767 (encadré) ; c : p.766 ; d : p.766 et p.767 (encadré)
7- a : p.753 ; b : p.753 ; c : p.754 ; d : p.754
8- a : p.754 (encadré) ; b : p.754 (encadré) ; c : p.754 (encadré) ; d : p.754 (encadré)
9- a : p.776 ; b : p.776 ; c : p.777 ; d : p.778
10- a : p.930 ; b : p.930 ; c : p.930 ; d : p.930

Questionnaire n° 5 — N° 289

1-	❑ a	❑ b	■ c	■ d	(1)
2-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(2)
3-	❑ a	■ b	■ c	■ d	(3)
4-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(4)
5-	■ a	■ b	■ c	■ d	(5)
6-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(6)
7-	❑ a	❑ b	❑ c	■ d	(7)
8-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(8)
9-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(9)
10-	❑ a	■ b	■ c	■ d	(10)

N° 291

1- a : p.853 ; b : p.853 ; c : p.854 ; d : p.855
2- a : p.847 ; b : p.845 et p.846 ; c : p.845 ; d : p.808
3- a : p.830 ; b : p.835 ; c : p.827 ; d : p.825
4- a : p.841 ; b : p.841 ; c : p.842 ; d : p.842-843
5- a : p.848 ; b : p.848 ; c : p.848 ; d : p.829 et p.848
6- a : p.849 ; b : p.849 ; c : p.850 ; d : p.850
7- a : p.850 ; b : p.850 ; c : p.833 ; d : p.825
8- a : p.810 ; b : p.810 ; c : p.812 ; d : p.825
9- a : p.863 ; b : p.863 ; c : p.863 ; d : p.865
10- a : p.24 ; b : p.24 ; c : p.24 et p.25 ; d : p.24

Questionnaire n° 6 — N° 290

1-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(1)
2-	❑ a	■ b	❑ c	❑ d	(2)
3-	■ a	❑ b	❑ c	■ d	(3)
4-	❑ a	■ b	■ c	❑ d	(4)
5-	❑ a	❑ b	■ c	❑ d	(5)
6-	■ a	■ b	■ c	■ d	(6)
7-	❑ a	■ b	■ c	■ d	(7)
8-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(8)
9-	❑ a	■ b	■ c	■ d	(9)
10-	■ a	■ b	■ c	■ d	(10)

N° 292

1- a : p.914 ; b : p.914 ; c : p.914 ; d : p.914
2- a : p.921 ; b : p.921 ; c : p.889 et p.921 ; d : p.922
3- a : p.930 ; b : p.929 ; c : p.927 ; d : p.902
4- a : p.925 (encadré) ; b : p.924 ; c : p.924 ; d : p.924
5- a : p.931 ; b : p.932 ; c : p.933 ; d : p.933
6- a : p.892 ; b : p.937 ; c : p.929 ; d : p.893
7- a : p.904 ; b : p.904 ; c : p.904 ; d : p.904
8- a : p.94 et p. 132 et p.134 (suppl.) ; b : p.95 (encadré) (suppl.) ; c : p.907 (290) ; d : p.94 et p.173 (suppl.) et p.907 (290)
9- a : p.185 (suppl.) ; b : p.185 (suppl.) ; c : p.917 (290) ; d : p.909 (290)
10- a : p.106 ; b : p.106 ; c : p.106 et p.107 ; d : p.107

Questionnaire n° 7 — N° 291

1-	❑ a	■ b	■ c	❑ d	(1)
2-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(2)
3-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(3)
4-	❑ a	■ b	■ c	❑ d	(4)
5-	■ a	■ b	■ c	■ d	(5)
6-	■ a	❑ b	❑ c	❑ d	(6)
7-	■ a	■ b	■ c	■ d	(7)
8-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(8)
9-	❑ a	■ b	■ c	❑ d	(9)
10-	■ a	❑ b	■ c	❑ d	(10)

N° 293

1- a : p.12 ; b : p.53 ; c : p.35 ; d : p.35
2- a : p.23 ; b : p.23 ; c : p.26 ; d : p.14
3- a : p.53 ; b : p.54 ; c : p.11 ; d : p.62
4- a : p.8 ; b : p.56 ; c : p.29 ; d : p.29
5- a : p.65 ; b : p.42 ; c : p.58 ; d : p.42 (encadré)
6- a : p.38 ; b : p.45 ; c : p.58 (encadré) ; d : p.37
7- a : p.44 ; b : p.43 ; c : p.53 ; d : p.43
8- a : p.43 ; b : p.46 ; c : p.56 ; d : p.45
9- a : p.49 ; b : p.48 ; c : p.47 ; d : p.47
10- a : p.221 ; b : p.221 ; c : p.221 ; d : p.221

Questionnaire n° 8 — N° 292

1-	❑ a	❑ b	■ c	❑ d	(1)
2-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(2)
3-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(3)
4-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(4)
5-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(5)
6-	■ a	❑ b	❑ c	■ d	(6)
7-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(7)
8-	■ a	■ b	■ c	■ d	(8)
9-	■ a	■ b	■ c	■ d	(9)
10-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(10)

N° 294

1- a : p.130 ; b : p.131 ; c : p.129 ; d : p.129
2- a : p.102 ; b : p.102 ; c : p.116 ; d : p.129
3- a : p.102 ; b : p.96 ; c : p.90 ; d : p.94
4- a : p.113 ; b : p.117 (encadré) ; c : p.117 (encadré) ; d : p.114
5- a : p.120 ; b : p.120 ; c : p.120 ; d : p.120 (encadré)
6- a : p.124 ; b : p.125 ; c : p.126-127 ; d : p.121
7- a : p.127 ; b : p.127 ; c : p.108 ; d : p.108
8- a : p.109 ; b : p.107 ; c : p.116 ; d : p.115
9- a : p.92 ; b : p.92 ; c : p.93 ; d : p.110
10- a : p.267 ; b : p.267 ; c : p.267 ; d : p.268

Questionnaire n° 9 — N° 293

1-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(1)
2-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(2)
3-	❑ a	❑ b	■ c	❑ d	(3)
4-	❑ a	■ b	❑ c	■ d	(4)
5-	■ a	■ b	■ c	■ d	(5)
6-	❑ a	■ b	■ c	■ d	(6)
7-	■ a	❑ b	❑ c	❑ d	(7)
8-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(8)
9-	■ a	■ b	❑ c	■ d	(9)
10-	■ a	■ b	❑ c	❑ d	(10)

N° 295

1- a : p.201 ; b : p.201 et p.203 ; c : p.201 et p.202 ; d : p.184
2- a : p.199 (encadré bas) ; b : p.197 et p.198 ; c : p.197 et p.198 ; d : p.199 (encadré haut)
3- a : p.212 ; b : p.183 ; c : p.191-192 ; d : p.176
4- a : p.206 ; b : p.206 ; c : p.207 ; d : p.208
5- a : p.181 ; b : p.182 ; c : p.209 ; d : p.192
6- a : p.213 ; b : p.213 ; c : p.173 ; d : p.215
7- a : p.167 ; b : p.214 ; c : p.216 ; d : p.190
8- a : p.177 ; b : p.188 ; c : p.188 ; d : p.188 et p.189
9- a : p.168 ; b : p.212 ; c : p.195 ; d : p.178
10- a : p.386 et p.387 (encadré) ; b : p.386 ; c : p.386 ; d : p.386

Questionnaire n° 10 — N° 294

1-	■ a	❑ b	❑ c	■ d	(1)
2-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(2)
3-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(3)
4-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(4)
5-	❑ a	■ b	■ c	❑ d	(5)
6-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(6)
7-	■ a	■ b	■ c	■ d	(7)
8-	■ a	❑ b	■ c	❑ d	(8)
9-	❑ a	❑ b	❑ c	❑ d	(9)
10-	■ a	■ b	❑ c	❑ d	(10)

N° 296

1- a : p.289 ; b : p.289 ; c : p.291 ; d : p.290
2- a : p.287 ; b : p.285 ; c : p.284 ; d : p.265 (encadré)
3- a : p.276 ; b : p.276 ; c : p.279 ; d : p.279
4- a : p.253 ; b : p.271 et p.272 ; c : p.261 ; d : p.273
5- a : p.263 (encadré) ; b : p.267 et p.268 ; c : p.283 ; d : p.264
6- a : p.282 ; b : p.282 ; c : p.282 ; d : p.283
7- a : p.287 ; b : p.270 ; c : p.266 ; d : p.260
8- a : p.249 ; b : p.250 et p.251 ; c : p.257 ; d : p.257
9- a : p.252 ; b : p.253 ; c : p.253 ; d : p.255
10- a : p.448 ; b : p.448 ; c : p.448 ; d : p.448

Questionnaire n° 11 — Nos 284 à 295

1-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(1)
2-	■ a	❑ b	❑ c	■ d	(2)
3-	■ a	■ b	■ c	■ d	(3)
4-	■ a	❑ b	■ c	■ d	(4)
5-	■ a	■ b	■ c	■ d	(5)
6-	■ a	■ b	■ c	■ d	(6)
7-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(7)
8-	■ a	~~■ b~~	■ c	■ d	(8)
9-	■ a	■ b	■ c	❑ d	(9)
10-	■ a	■ b	■ c	■ d	(10)

N° 297

1- a : p.361 (295) ; b : p.362 (295) ; c : p.361 et p.362 et p.363 (encadré) (295) ; d : p.362 (295)
2- a : p.329 (295) ; b : p.921 (290) ; c : p.5 (291) ; d : p.353 (295)
3- a : p.199 (encadré bas) (293) ; b : p.199 (encadré haut) (293) ; c : p.372-373 (295) ; d : p.530 (285)
4- a : p.380 (295) ; b : p.219 (293) ; c : p.148 (292) ; d : p.779 (288)
5- a : p.451-452 (284) ; b : p.412 (284) ; c : p.891 (290) ; d : p.23 (291) et p.183 (293)
6- a : p.347 (295) ; b : p.347-348 (295) ; c : p.349 (encadré) (295) ; d : p.348 (295)
7- a : p.355 (295) ; b : p.356 (295) ; c : p.279 (294) ; d : p.336 (295)
8- a : p.355 (encadré) (295) ; b : p.276 (294) ; c : p.113 (encadré) (292) ; d : p.845 (289). Question 8b annulée. Réponse comptée juste pour tous les participants.
9- a : p.448 et p.450 (284) ; b : p.851 (289) ; c : p.830 (289) ; d : p.114 (292)
10- a : p.511 (297) ; b : p.511 (297) ; c : p.512 (297) ; d : p.511 (297)

Téléchargé sur prescrire.org le 07/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement